

Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes

Déclaration du groupe Non-Inscrits

Alain Bazot : « Et pour quoi faire ? » Voilà la réponse que m'a fait un groupe de jeunes que je côtoie dans mon village à qui je demandais s'ils allaient participer au scrutin présidentiel. Cette réponse simple, désabusée, concentre en filigrane bon nombre des causes de la désaffection massive des jeunes pour l'exercice de leur droit de vote. Causes parfaitement bien documentées dans l'avis qui nous est soumis aujourd'hui. (Un travail remarquable qu'on ne peut que saluer, merci aux rapporteurs et au staff du CESE).

Qu'attendre exactement des élus, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux, ou du Parlement européen, les jeunes le savent-ils ? Qui fait quoi ? C'est flou, même si des disparités énormes existent à cet égard selon le milieu social. Est-ce que les élus sont à même de changer leur vie, de leur proposer un avenir en phase avec leurs aspirations, coconstruire des projets avec eux, pour eux, bref de les enchanter ? Et puis ce doute hyperbolique sur la volonté de faire, le respect des promesses, sur l'efficacité des décisions politiques prises.

Le maître mot : la perte de confiance, qui débouche sur l'indifférence au vote. Indifférence au vote, mais pas aux enjeux de la société : l'urgence climatique, le racisme, les violences sexuelles, le bien-être animal etc., des sujets politiques qui passionnent et mobilisent beaucoup de jeunes, mais autrement que par le vote, à travers des actions différentes, aussi bien dans le cadre associatif que via les réseaux sociaux.

La commission temporaire brosse un panorama complet et sans complaisance, elle nous invite à sonner l'alarme et appelle, face à la défiance profonde, à un changement systémique. On ne peut que soutenir cette ambition.

Des mesures très en amont et pertinentes sont proposées concernant les programmes éducatifs, la valorisation de l'engagement, la redevabilité des élus, à défaut de véritable responsabilité devant les électeurs. Mais on sent bien que des sujets doivent encore être approfondis, maturés, comme les conséquences concrètes du vote blanc.

Des acteurs majeurs de la vie politique ne sont questionnés sur le sujet dans l'avis. Leur rôle est pourtant central, ils ont la mission constitutionnelle de concourir à l'expression du suffrage. Il s'agit des partis politiques N'ont-ils pas une part de responsabilité ? Quelles actions mènent-ils pour enrayer cette désertification des bureaux de vote ? Il a fallu imposer des quotas de femmes pour s'assurer de leur présence sur les listes, faudra-t-il en passer par un quota de jeunes pour provoquer un vrai changement ?

« Le suffrage est toujours universel ». Ce principe posé à l'article 3 de la constitution n'est aujourd'hui qu'une fiction. Son manque d'effectivité sape dangereusement la légitimité du système démocratique et la représentativité des élus. La mise en œuvre des préconisations du projet d'avis devrait réduire ce gap entre le texte et la pratique. Tel est l'état d'esprit des membres du groupe des non-inscrits.